|  |  |
| --- | --- |
|  | DIRECTION DE L’ARCHITECTURE,  DU PATRIMOINE ET DES JARDINS  15, RUE DE VAUGIRARD – 75006 PARIS  TÉLÉPHONE : 01 42 34 22 10 - [marches-apj@senat.fr](mailto:marches-apj@senat.fr) |

**PALAIS DU Luxembourg**

**RÉNOVATION de la salle d’accueil**

**du 15 rue de vaugirard**

**DOSSIER DE CONSULTATION**

**DES ENTREPRISES**

**-**

**Marché de travaux**

**CAHIER DES RÉPONSES ATTENDUES (CRA)**

**DU LOT N° 4**

**Chauffage, ventilation, rafraîchissement, désenfumage, plomberie, synthèse**

**Le soumissionnaire répondra point par point, de façon précise et pertinente, aux attendus du CRA.**

**Il peut le faire soit directement sur le présent document, soit dans un mémoire technique établi sur la base du CRA, dont il respectera le plan.**

**Il évitera toute réponse générique et prendra soin que son offre prenne en compte les spécificités du projet.**

1. **Cohérence et adéquation de l’organisation des moyens techniques et humains mis en œuvre pour la réalisation des travaux**

*(30 % de la note relative à la valeur technique)*

1. Moyens humains

Le candidat devra préciser l’organisation complète de l’équipe qu’il envisage de mettre à disposition, et démontrer la cohérence et l’adéquation de l’organisation technique et des moyens humains qui seront mis en œuvre pour la réalisation des études de synthèse et du chantier.

En particulier, le candidat devra :

* préciser l’organisation complète, sous forme d’organigramme, de l’équipe avec les rôles et responsabilités de chaque intervenant : chargé d’affaires, bureau d’étude, responsable de la synthèse, conducteur(s) de travaux, techniciens, metteurs au point, ouvriers, sous-traitants envisagés. Pour l’équipe d’encadrement (chargé d’affaires et conducteur de travaux), un binôme est à proposer pour pallier les absences ;
* indiquer le profil, la qualification et les expériences similaires des principaux intervenants ;
* indiquer les moyens en termes d’encadrement technique des techniciens pendant les travaux ;
* indiquer le nombre de techniciens affectés au site par type de prestations (dépose, tuyauteries, électricité, *etc*.).

Il fournira les CV de ces personnels.

*(pour chaque personne, renseigner une fiche selon le modèle suivant)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom :** | **Prénom :** |

**Fonction dans l’entreprise :**

**Qualifications, diplômes, certifications, habilitations :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé** | **Année d’obtention** |
|  |  |
|  |  |

**Nombre d’années d’expérience professionnelle :**

Expérience professionnelle depuis 10 ans :

| **Nom de l’employeur** | **Coordonnées** | **Nature du poste** | **Dates début et fin** |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**Principales réalisations dans le domaine faisant l’objet du marché (notamment en site occupé, sensible et classé monument historique)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Description** | **Année** |
|  |  |
|  |  |

Le soumissionnaire confirmera également que son entreprise est en mesure d’assurer la continuité du déroulement du chantier, notamment en juillet, août et la période de Noël, par la présence de ses équipes sur site.

Il indiquera les moyens mis en œuvre pour répondre aux contraintes d’organisation définies par le cahier des clauses administratives particulières et la notice sur l’organisation du chantier (travail en horaires élargis ; règles d’accès, de stockage et d’acheminements des matériaux, *etc*.).

1. Moyens techniques

Le soumissionnaire décrira les moyens techniques qui seront spécifiquement mis en œuvre sur le chantier.

1. **Qualité de la méthodologie**

*(50 % de la note relative à la valeur technique)*

Le soumissionnaire détaillera :

* sa compréhension du projet et de son périmètre de prestations ;
* la méthodologie et l’organisation à mettre en place pour la réalisation de la synthèse technique et architecturale ;
* la méthodologie et l’organisation à mettre en place pour respecter les délais voire optimiser le planning prévisionnel du chantier et la coordination avec les autres lots, dès la préparation de chantier jusqu’à la livraison du chantier, en précisant les délais d’approvisionnement des équipements les plus importants ;
* les mesures prises pour une intervention en site occupé et les continuités de service associées ;
* la méthodologie de dépose et de curage des espaces pour respecter les délais et en tenant compte la co-activité prévue avec chacun des autres lots ;
* ses réponses aux différentes problématiques spécifiques qu’il identifiera.

Le soumissionnaire présentera également la méthodologie proposée pour réaliser dans le respect du planning prévisionnel :

* les études d’électricité et régulation ;
* les essais et mises en service.

**Le soumissionnaire prendra en compte dans son offre l’obligation d’achever l’ensemble des études y compris les études de régulation, avant toute commande de matériel.**

En particulier, le candidat devra :

* présenter la méthodologie et l’organisation proposée pour réaliser ces phases ;
* démontrer sa capacité à effectuer simultanément plusieurs tâches mentionnées dans le planning ;
* décrire les procédures de mise en service pour les installations ;
* décrire les programmes et sessions de formation pour les installations.

D’une façon générale, il fournira tout document, documentation, schéma, croquis, etc., qui pourraient être utiles pour l’appréciation de l’offre au regard de ce chapitre.

1. **QUALITÉ DES PRODUITS OU MATÉRIAUX PROPOSÉS**

*(15 % de la note relative à la valeur technique)*

Il s’agit de démontrer la cohérence et adéquation des moyens matériels qui seront mis en œuvre pour la réalisation du chantier.

En particulier, le candidat devra préciser les marques, modèles et caractéristiques techniques des équipements principaux proposés (CTA, ventilateurs, pompes, échangeur, régulation…) avec les délais d’approvisionnement.

D’une façon générale, il fournira tout document, documentation, schéma, croquis, etc., qui pourraient être utiles pour l’appréciation de l’offre au regard de ce chapitre.

1. **prise en compte des impératifs liés au développement durable**

*(5 % de la note relative à la valeur technique)*

Le soumissionnaire décrira la manière dont il prendra en compte les impératifs liés au développement durable dans l’exécution de ses prestations.

Les réponses génériques ou n’ayant qu’un lien trop indirect avec les travaux faisant l’objet du présent marché ne seront pas prises en compte.